

**RAPPORT DE SUIVI SUR LA MÉTHODE DE NORMALISATION :
EFFETS DE L'APPLICATION DE LA CONTREPARTIE PARFAITE**

Suivi a posteriori¹

1 Mise en contexte

2 Dans sa décision D-2005-171, page 43 de 47, R-3559-2005, la Régie de l'énergie (ci-après « la
3 Régie ») acceptait l'utilisation, à compter de l'année tarifaire 2006, d'une contrepartie parfaite
4 telle que proposée par le distributeur. Elle mentionnait :

5 « [...] la Régie juge que la contrepartie parfaite devrait mieux capter la complexité de
6 cette réalité. Cependant, la Régie désire suivre les effets de l'application de la
7 contrepartie parfaite, notamment, les volumes réellement livrés et interrompus en
8 service interruptible, les volumes normalisés au service interruptible, de même que les
9 transactions effectuées sur le marché secondaire attribuables aux fluctuations de la
10 température. »

11 Ce document vise à répondre à cette demande de suivi de la Régie.

12 Suivi sur la contrepartie de la normalisation

13 Le tableau I compare les livraisons prévues à la Cause tarifaire 2011 et les résultats au
14 30 septembre 2011. Les volumes livrés au service interruptible, incluant le gaz d'appoint, avant
15 interruption ont été de 1 208,5 10⁶m³ Les volumes interrompus nets avant GAI ont été de
16 35,1 10⁶m³ par rapport à une prévision de 41,1 10⁶m³ dans la cause tarifaire.

¹ Conformément à la décision D-2005-171 de la Régie.

| Tableau I | | | |
|---|-------------------------------------|-----------------------|--------------|
| Livraisons Cause 2011 vs résultats au 30 septembre 2011 | | | |
| | 10⁶ m³ | | |
| | Cause 2010 | Résultats 2010 | Écart |
| PMD (tarifs D₁, D₃ et D_M) | | | |
| Livraisons avant normalisation | 2 708,0 | 2 751,9 | 43,8 |
| Normalisation | 0,0 | -6,5 | -6,5 |
| Livraisons normalisées | 2 708,0 | 2 745,4 | 37,4 |
| VGE (tarifs D₄ et D₅) | | | |
| Tarif D ₄ | 1 392,1 | 1 505,3 | 113,2 |
| Tarif D ₅ avant interruptions | 720,9 | 892,8 | 171,8 |
| Gaz d'appoint concurrence (GAC) | 54,4 | 315,8 | 261,4 |
| Tarif D ₅ incluant GAC avant interruptions | 775,3 | 1 208,5 | 433,2 |
| Total des livraisons avant interruptions | 4 875,5 | 5 459,3 | 583,8 |
| Interruptions brutes D₅ | | | |
| Gaz de dépannage et retraits interdits | 0,0 | 0,8 | 0,8 |
| Interruptions nettes avant GAI | -41,1 | -35,1 | 6,0 |
| Gaz d'appoint pour contrer les interruptions (GAI) | 0,0 | 36,9 | 36,9 |
| Interruptions nettes D ₅ | -41,1 | 1,8 | 42,9 |
| Livraisons VGE incluant GAC après interruptions | 2 126,3 | 2 715,7 | 589,4 |
| Total des livraisons après interruptions | 4 834,3 | 5 461,1 | 626,7 |

- 1
- 2 Pour l'année 2010-2011, les volumes de normalisation ont été de -6,5 10⁶m³ aux tarifs D₁ et D_M
- 3 en raison d'un hiver légèrement plus froid que la normale.
- 4 Étant donné que Gaz Métro applique la méthode de contrepartie parfaite, les volumes de
- 5 contrepartie ont été de 6,5 10⁶m³. Le tableau II présente la contrepartie de normalisation.

| Tableau II | |
|---|-------------------------------------|
| Contrepartie parfaite | |
| | 10⁶ m³ |
| Normalisation tarifs D ₁ et D _M | -6,5 |
| Contrepartie parfaite de la normalisation | 6,5 |

6

1 En théorie, toutes autres choses étant égales par ailleurs, l'hiver légèrement plus froid que la
2 normale aurait dû entraîner une légère augmentation des interruptions. Dans les faits,
3 Gaz Métro estime les interruptions nettes avant GAI effectuées au cours de l'année 2011 à
4 35,1 10⁶m³, soit un niveau inférieur à celui prévu à la Cause tarifaire 2011 (41,1 10⁶m³). Or,
5 dans le cadre du projet de mise à niveau des réservoirs de gaz naturel liquéfié de l'usine LSR,
6 tel que déposé en avril 2010 sous la requête R-3729-2010, un réservoir devait être vidé pour le
7 1^{er} mars 2011 afin de permettre les travaux de réfection de mars à septembre 2011. La gestion
8 de cet approvisionnement additionnel dans le territoire de Gaz Métro a permis, entre autres, de
9 réduire les interruptions qui auraient autrement été requises au cours du mois de février.

10 Il est à noter que pour l'année 2011, la température n'a pas eu d'impact sur les transactions
11 opérationnelles reliées aux ventes de capacité de transport « Long Haul » (FTLH) non utilisée
12 (17,42 10⁶m³ en octobre 2010) ainsi qu'aux ventes de gaz naturel à Dawn (7,4 10⁶m³ en
13 septembre 2011). En effet, les ventes de transport FTLH réalisées en octobre correspondent au
14 niveau prévu à la Cause tarifaire 2011. Quant aux ventes de gaz naturel réalisées en
15 septembre 2011, elles découlent d'excédents sur les capacités additionnelles de transport qui
16 ont été contractées durant l'été 2011.